



Mieux Vivre à Blandy-les-Tours - MVAB
Association loi de 1901

Le 25 janvier 2008

Contribution de MVAB à une réflexion écologique municipale

**Une campagne électorale est une magnifique chance d'échanges démocratiques
Engageons tous le dialogue,
dans un premier temps, avec les candidats à la municipalité de Blandy-Les-Tours,
dans un deuxième temps, avec les candidats élus**

« A chaque échelle de décision, un nouveau souffle écologique doit irriguer le champ de la vie politique...

Ensemble, mobilisons le génie humain et sa créativité pour bâtir une société de modération et réinventer une autre façon de vivre basée sur moins de biens mais plus de liens. Transformons cette espérance en actes...

Scellons un nouveau pacte écologique à l'échelle de la municipalité... »

Extrait du

**Guide de
l'éco-électeur**

signé

Nicolas Hulot

Les élus locaux sont les gérants de notre patrimoine naturel et bâti.

Les électeurs ont donc une forte légitimité pour les interroger et les interpeller sur ce qu'ils comptent faire pour préserver et enrichir ce patrimoine.

Il est donc fondamental que nous, électeurs, nous apprenions à connaître les moyens d'actions à la disposition de nos élus, et que nous devenions partie prenante de la gestion communale.

En 1992, lors du Sommet de la Terre de Rio, 173 pays ont adopté un programme d'action pour le 21ème siècle. Il s'agit de « l'Agenda 21 » dont les 40 chapitres décrivent les secteurs où le développement durable doit s'appliquer et formulent des recommandations.

Les collectivités territoriales sont invitées à mettre en place, à l'échelle de leur territoire, un « Agenda 21 » local impliquant fortement l'ensemble des acteurs locaux (les habitants, les associations, les commerçants, les entreprises, les agriculteurs...)

L'Agenda 21 engage les acteurs à se projeter dans l'avenir, à identifier les défis et à définir les grandes orientations de progrès. Il s'agit de

- lutter contre le changement climatique
- préserver la biodiversité
- lutter contre les exclusions
- soutenir et renforcer l'économie sociale et environnementale, la coopération et la solidarité internationale
-

Un Agenda 21 municipal rassemble les actions de la commune en faveur du développement durable de façon à préserver la « Terre » que nous laisserons à nos enfants, petits-enfants et aux enfants de leurs enfants...

VIVRE EN HARMONIE AVEC LA NATURE

Préserver la biodiversité

Êtes-vous prêt à mettre en place un inventaire du patrimoine écologique de la commune ?

Quelle part de budget comptez-vous accorder à la préservation de la biodiversité dans la gestion de notre territoire ?

Êtes-vous prêt à atteindre « zéro pesticide » dans l'entretien des espaces verts de Blandy-Les-Tours ?

Quelle importance comptez-vous donner aux espaces protégés et à la préservation de la biodiversité dans les documents d'urbanisme de la commune (PLU) et dans les projets de la commune ?

Protéger les nappes d'eau, les rivières et les fleuves

Quelles sont les mesures envisagées sur notre commune ou en amont pour protéger les sites de captage d'eau potable et les milieux naturels aquatiques ?

La station d'épuration traitant les eaux de notre commune est-elle aux normes ?

Quelles sont vos projets pour l'entretien, la mise en valeur et la protection du rû d'Ancoeur et sa vallée ?

Quelles actions entreprendrez-vous pour vous assurer que la décharge de « Fouju-Moisenay » et l'incinérateur de Vaux-le-Pénil, ne nuisent ni à la qualité des eaux souterraines ni à la santé des habitants environnants ces sites ?

Êtes-vous prêt à inciter les particuliers à installer une cuve de récupération d'eau de pluie ?

Quelle attention allez-vous porter au réseau de distribution d'eau, en particulier dans la lutte contre les fuites ?

Garantir la qualité de l'eau potable est-elle une priorité pour vous ? Que comptez-vous faire pour l'améliorer (lutte contre les pesticides, etc...)

SE NOURRIR DANS LE RESPECT HOMME-NATURE

Miser sur un approvisionnement local pour une paysannerie vivante

Êtes-vous disposé à favoriser l'action des associations de relocalisation des activités agricoles, telles les Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) ?

Privilégier les produits de qualité pour une agriculture durable (cantines...)

La commune et le syndicat « Fouju-Blandy » peuvent introduire des critères de qualité et de traçabilité pour approvisionner la cantine municipale : label rouge, appellations d'origine contrôlée, agriculture biologique. Le tout en privilégiant la saisonnalité des produits et, si possible, un approvisionnement local.

Êtes-vous disposé, comme proposé dans le Grenelle de l'Environnement, à vous engager à ce qu'un repas bio soit servi au moins une fois par semaine à la cantine ?

Êtes-vous prêt à favoriser la mise en place de jardins communaux pour ceux qui n'ont pas de terrain à Blandy ?

Quelles mesures prendriez-vous pour favoriser une agriculture de qualité ?

Êtes-vous prêt à contribuer à la structuration d'une filière « bio » pour rendre le « bio » accessible au plus grand nombre ?

Comptez-vous mettre en place des outils pour valoriser les produits du terroir ?

ECO-HABITER & ECO-CONSTRUIRE

Se tourner vers des bâtiments économes en ressources (eau, énergie, espace...)

Êtes-vous prêt à réaliser un bilan énergétique ou un bilan carbone des équipements collectifs de notre commune ?

Êtes-vous prêt à fixer un ratio énergétique par m² à ne pas dépasser dans toute opération de construction ou de rénovation de bâtiment public ?

Comptez-vous inciter vos administrés à l'éco-construction ou l'éco-rénovation ?

Comment comptez-vous réduire les consommations d'eau et d'énergie des bâtiments communaux ?

Pensez-vous organiser la formation des personnels communaux à l'écologie locale ?

Choisir les énergies renouvelables

Quels soutiens pourriez-vous mettre en oeuvre pour inciter les ménages à se tourner vers les énergies renouvelables ?

Les énergies renouvelables : la géothermie, la biomasse, le solaire, l'éolien, le bois ... ?

Avez-vous l'intention de consulter les citoyens de votre commune avant toute implantation d'installation énergétique (éolienne...) ?

Donner la priorité aux constructions écologiques et aux éco-quartiers

Comptez-vous prendre en compte les principes de l'éco-construction dans la délivrance des permis de construire ?

L'éco-construction implique des matériaux naturels de construction et d'isolation, des énergies renouvelables et peut intégrer des systèmes de récupération des eaux de pluie.

Seriez-vous prêt à soumettre tout projet d'aménagement urbain, péri-urbain ou rural à une étude d'impact écologique ?

Optimiser les éclairages publics

Quelles mesures entendez-vous prendre pour limiter la consommation énergétique issue des installations communales ?

Possibilité de réduction des consommations jusqu'à 80% d'économie d'énergie avec les LED ?

Quelle est la part des éclairages publics dans la facture énergétique de notre commune ?

REPARER, REUTILISER, REDUIRE, RECYCLER

Réduire les déchets

Allez-vous encourager le compostage en distribuant des composteurs et en expliquant comment les utiliser ?

Quelles dispositions comptez-vous prendre pour lutter contre les décharges sauvages et éradiquer celles qui existent sur le territoire de Blandy-les-Tours ?

Comptez-vous mener une campagne d'incitation à la réduction des déchets ?

SE DEPLACER EN DOUCEUR

Repenser les transports

Allez-vous favoriser auprès de nos interlocuteurs départementaux la création d'un ou de deux parcs de stationnement au maximum en périphérie du village avec un rabattement approprié pour se rendre au centre du village-château (voies piétonnes sécurisées, système adapté pour les handicapés ...)?

Allez-vous interdire les projets qui tendent à miter le stationnement à l'intérieur du village avec pour conséquences le bruit, le danger et l'insécurité ?

Êtes-vous prêt à tout mettre en oeuvre pour réduire le trafic automobile et poids lourds à l'intérieur du village : réduction du bruit, de la congestion du centre du village, bonus pour la santé, la convivialité et la qualité de vie?

Êtes-vous prêt à dresser un état de l'offre de transports publics de notre commune pour savoir si elle répond aux besoins des habitants de Blandy-les-Tours ?

Êtes-vous partant pour la création d'un plan de déplacement qui favorise le covoiturage, les transports publics, avec des aides à l'équipement (de vélos) ou autres ?

Êtes-vous prêt à vous mobiliser pour que les routes soient sécurisées pour les « deux roues », en particulier sur les routes empruntées par nos collégiens et lycéens ?

FAVORISER UNE ECONOMIE SOLIDAIRE

Eco-gérer et acheter responsable

Avec la réforme du code du marché public en 2006, les collectivités peuvent s'engager par des choix responsables dans leurs propres achats en choisissant des produits respectueux de l'environnement ou issus du commerce équitable, voire de l'économie solidaire. Êtes-vous prêt à examiner cette possibilité ?

ASSOCIER TOUS LES ACTEURS

Informier, former, sensibiliser, éduquer à l'environnement

Organiseriez-vous pour vos administrés des conférences ou des journées de sensibilisation sur les enjeux écologiques en partenariat avec les associations environnementales locales ?

Accepteriez-vous de développer une rubrique « éducation à l'environnement » dans le journal municipal ?

Comptez-vous développer, en coordination avec les réseaux de l'enseignement et les acteurs associatifs locaux, des actions d'éducation en vue du développement durable ?

Tendre vers une nouvelle gouvernance

Seriez-vous d'accord pour définir votre stratégie territoriale en concertation avec l'ensemble des habitants de Blandy-les-Tours ?

Seriez-vous favorable à la mise en place dans notre commune d'un conseil municipal d'enfants ou de jeunes